



**Jean-Luc LAGLEIZE**

Député de la Haute-Garonne

126, rue de l'Université

75007 Paris

[jean-luc.lagleize@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-luc.lagleize@assemblee-nationale.fr)

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Toulouse, le 18 juin 2018

Monsieur,

Pour faire suite à votre courrier, je vous assure du profond intérêt que j'accorde à la question de l'abaissement de la vitesse à 80 km/h sur les routes secondaires.

La mesure prise par le gouvernement a vocation d'expérimentation sur une période de 2 ans, prenant effet le 1<sup>er</sup> juillet prochain, afin d'en évaluer l'efficacité. Elle n'a d'autre objectif que la sauvegarde des vies humaines sur les routes, dans un contexte de recrudescence du nombre de morts depuis 3 ans et pour un impact très limité sur les temps de trajet.

Néanmoins, souhaitant me forger ma propre opinion sur le sujet, j'ai interpellé, dès janvier 2018, le Premier ministre Édouard Philippe à ce sujet au travers d'une question écrite que vous pourrez retrouver ici : <http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-4755QE.htm>.

À ce jour, le gouvernement ne m'a pas encore adressé sa réponse. Dès sa publication, celle-ci sera consultable sur la page Web mentionnée ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



**Jean-Luc LAGLEIZE**